

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-528169

ND: 30742

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

6089

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

THIMFA

Kamal

Date de naissance :

01.01.58

Adresse :

97, Bd Moulay Idriss 18

Casablanca

Tél. :

0681138989

Total des frais engagés

#1159,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DOCTEUR ABDELMOUL BEN DOUIEB
CARDIOLOGUE
14, Rue Al Araar (Ex. Gay Lussac)
Mers Sultan CASABLANCA
1022 107 81 11000 051-16-82-45

Date de consultation :

18 Juin 2018

Nom et prénom du malade :

THIMFA KAMAL Age: 1958

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

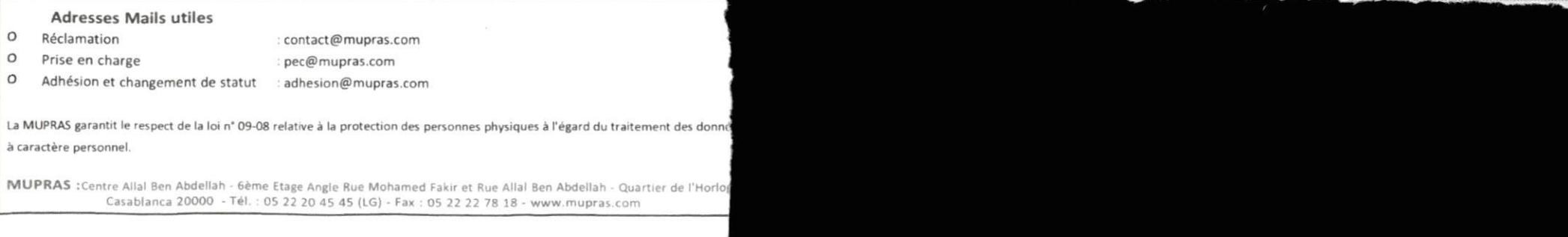
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : Casablanca 29/06/2018

Le : 29/06/2018

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
juin 2020	Cat ECG		300,00	<p>DOCTEUR Abderrahmane BOUAFIA CAF DIOULADJI 94, Rue Al Arabe - EX. GA Mers Sultan - CASABLANCA Tél: 022-48-37-81 - Urgences: 06-15-02-24-00</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie M. Boudreau 1921 1/2 1529-0	18/06/2020	159.-40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

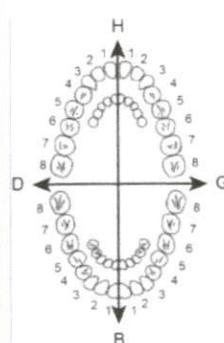
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

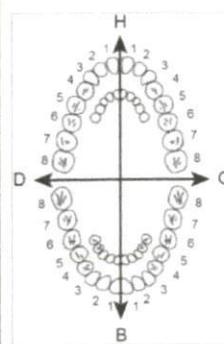
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAIL

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR Abdelmoujib DOUIEB

CARDIOLOGUE

Diplomé de l'université de LYON

Diplômé en Echographie et Doppler Cardiaque

Ancien Membre de la Société Française de Cardiologie

Casablanca le : 18.06.2020

Thiyfa kamal

Bestor 10 mg : 1 cp le soir

159.40

Tensiometre electronique

4 mois

Pharmacie Al Aarar
60, Bd Mouloud
Casablanca 20150
Tél. 0522.48.37.91

ORLIMEDIS AGENCE 20 AOUT
23 Rue Lachen El Hajjoune, Quartier
des Tilleuls Casablanca
Tel. 0522.27.37.09

0 6 0 2 1 9 1 0 2 1
P P V 1 5 9 D H 4 0

159,40

Docteur Abdelmoujib DOUIEB
CARDIOLOGUE
94, Rue Al Araar (Ex. Gay Lussac)
Mers Sultan - Casablanca 01
Tél. C: 022.48.37.91-GSM: 061.15.62.45

Cabinet de cardiologie et d'explorations cardio-vasculaires
94.Rue AL ARAAR (Entre Rondpoint Mersultan et Alpha 55) - Casablanca -
Tél : 05.22.48.37.91 et 05.22.48.63.58 **uniquement SUR RDV**

Urgences de nuit : clinique Franceville (Bd Ghandi)

Facture N° :

FN202549

Date	CLIENT	PAGE
19/06/20	34210475	1

MR THIYFA KAMAL

20 AOUT

Référence commande N°	Representant	Mode d'expédition	Mode de règlement
20 AOUT	20AOUT	NOS SOINS	

Référence	Qté	Désignation	TVA	P.U HT	R%	MT HT
OR-00M3	1	TENSIOMETRE OMRON M3	20%	583,333		583,33

ORLIMEDIS GENCE 20 AOUT
 23, Rue Lahcen Elarjouna, Quartier
 des Hôpitaux - Casablanca
 Tél : 05 22 86 58 21
 Fax : 05 22 27 37 09

MT HT	TVA	MT TVA
583,33	20%	116,67

H.T	Mt TVA	Total TTC
583,33	116,67	700,00

Arrêtée la présente facture à la somme de:
Sept cents DHs

SARL au capital 1.500.000,00 - Siège: 44, Rue des Hôpitaux, Quartier des Hôpitaux-Casablanca
 Tél. :0522 20 39 39 - 05 22 20 65 65 - 05 22 27 35 06 - Fax : 0522 27 37 09 E-mail : contact@orlimedis.com
 RC : 282565 - C.N.S.S. : 9616212 - Taxe Professionnelle : 36394672 -I.F: 14435128 -ICE: 000007535000061-

RIB 007 780 001030200000160 65 /AWB - RIB 225780067700340651012391 /CA

Showroom : 38, Angle rue de gros du breuil et rue des hôpitaux, Casablanca - Tel : 05 22 27 65 75

Magasin 20 Aout: Rue Lahcen Al Arjoun N°23, Casablanca - Tel : 05 22 86 58 21

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES DOCTEUR A. DOUIEB

94 Rue Al Araar Mersultan Casablanca - Tél : 05.22.48.37.91

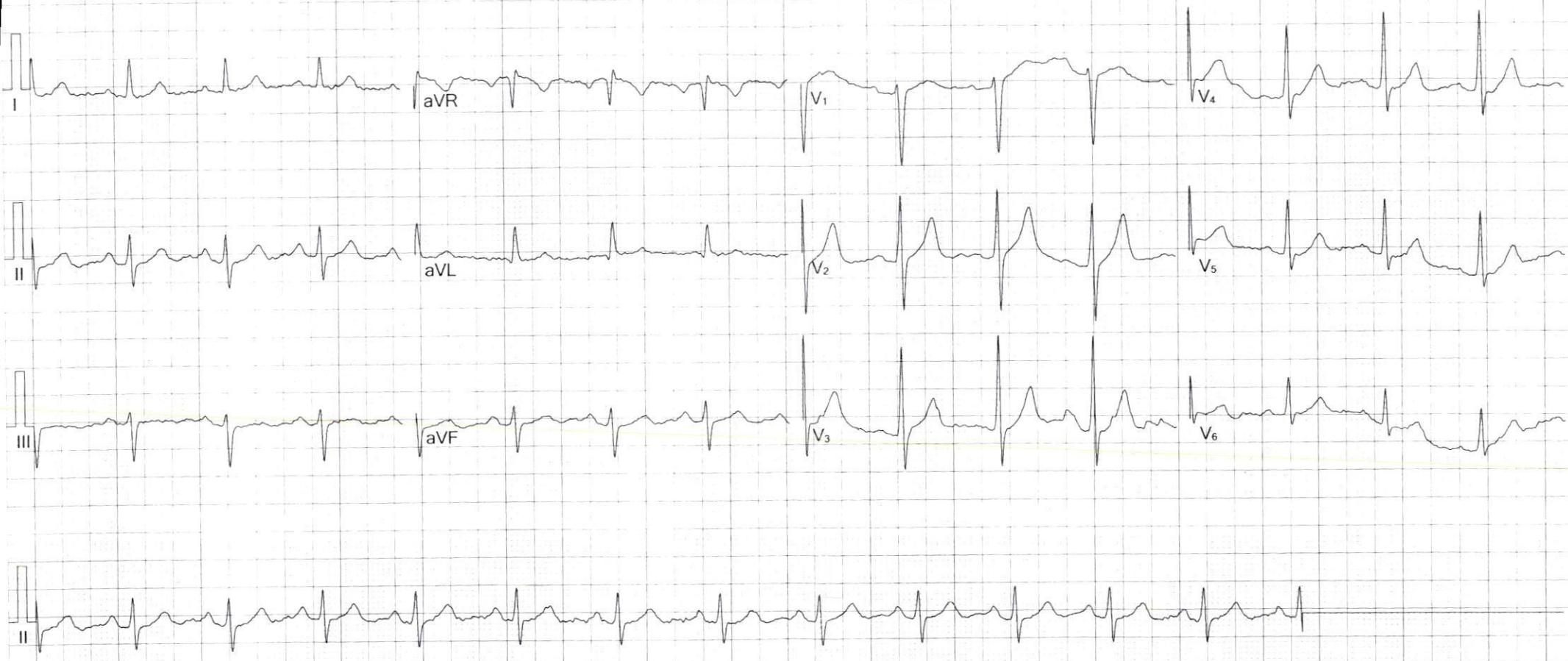
NOM: THIYFA KAMAL ID : Sexe : Age : Date Test : 18-06-2020 10:04

Médecin Référent: DR A. DOUIEB

ECG

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal: On Filtre ADS: On



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle QT :	387 ms
Durée Ech.:	9 s	Intervalle QTc :	463 ms
FC :	86 bpm	Axe P :	65.7°
Durée P :	123 ms	Axe QRS :	-21.2°
Durée QRS :	85 ms	Axe T :	46.0°
Durée T :	272 ms	RV5/SV1:	1.02/1.25mV
Intervalle PR :	178 ms	RV5+SV1:	2.27mV

Suggestion

Docteur Abdellatif DOUIEB
CARDIOLOGUE

94 Rue Al Araar (Ex. Gay Lussac)
Mers Sultan - Casablanca 01
Tél.C.022.48.37.91-GSM:061.15.62.45

Signature Médecin: